

Une seule opposition avait été déposée contre la demande d'AOP pour la cuchaule

Ça sent bon pour la cuchaule

« ANNE REY-MERMET

AOP » C'est une nouvelle étape importante de franchise, et peut-être bien l'une des dernières. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a rejeté cette semaine la seule opposition déposée après la soumission publique de la demande d'enregistrement de la cuchaule en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Une information donnée hier en conférence de presse par la ministre Marie Garnier et confirmée par l'OFAG. Ce dernier et l'Interprofession pour la cuchaule AOP ont toujours tenu à se montrer discrets sur l'identité de l'auteur de l'opposition. De même, l'office fédéral ne précise pas pourquoi l'opposition a été rejetée.

«Nous sommes en attente de l'enregistrement définitif»

Jacques Chavaz

L'auteur de l'opposition est la Coop, a appris *La Liberté*, ce que confirme le grand distributeur. Son porte-parole explique que la provenance du safran, ingrédient essentiel de ce pain typique, était problématique. Les ingrédients des AOP doivent en effet être produits sur le territoire concerné, mais le précieux pistil fait exception dans le cas de la cuchaule. Et pour cause: l'entier de la production suisse n'y suffirait pas.

Le porte-parole de la Coop assure cependant que le grand distributeur accepte la décision



La recette est inscrite dans le cahier des charges mais laisse une marge de manœuvre. Alain Wicht-archives

de l'OFAG et ne déposera pas de recours. «S'il n'y a pas de recours déposé, l'AOP sera alors enregistrée», indique Florie Marion, porte-parole de l'OFAG. Ce qui en ferait une affaire rondement menée, certains produits ont attendu une dizaine d'années avant de se voir certifiés.

Du côté de l'interprofession, on attend que la procédure soit

officiellement terminée avant de se réjouir. «Nous sommes en attente de l'enregistrement définitif», répond Jacques Chavaz, président de l'Interprofession pour la cuchaule AOP.

Déposée en 2016

Pour rappel, l'Association des boulangers-pâtisseries du canton de Fribourg avait décidé en

mai 2015 de se lancer dans la quête de cette appellation qui garantit que la spécialité «a été produite, transformée et élaborée dans une aire géographique délimitée». Le dossier a été déposé auprès de l'OFAG un an plus tard, en avril 2016. Il a notamment été examiné par la commission AOP-IGP, qui vérifie entre autres la typicité du

produit et son histoire. Une fois cet examen terminé, la demande a été soumise à l'enquête publique pour trois mois, en février 2017.

Une fois le label obtenu, ce pain fribourgeois typique ne pourra plus être produit hors du canton, du moins sans sous ce nom. Ce qui n'empêche cependant pas de le baptiser autrement. Mais pour porter le nom de cuchaule, il faudra non seulement que les miches soient élaborées à l'intérieur des frontières cantonales, mais aussi

300

En grammes, la dose maximale de beurre autorisée pour 2,2 kilos de farine de froment

avec des matières premières provenant du canton.

Dans le cahier des charges, il est toutefois précisé que le froment peut être transformé au moulin de Granges-Marnand, dans la Broye vaudoise. «pour autant que le moulin assure la traçabilité du froment produit dans le canton de Fribourg».

Craintes des boulangers

Lors des discussions préalables au dépôt de la demande, certains boulangers faisaient part de leurs craintes de voir cette spécialité fribourgeoise se standardiser, comme la recette et les ingrédients sont fixés par le cahier des charges de la cuchaule AOP.

Des appréhensions que le président de l'Association des artisans boulangers du canton avait tenté d'écarter, soulignant que la liste des ingrédients et des quantités inscrits dans le document laisse une marge de manœuvre. La dose de beurre devra par exemple être comprise entre 200 et 300 grammes. »

Feu vert pour le centre

Courtepin » Le centre de formation et d'administration des entrepreneurs fribourgeois à Courtepin a reçu son feu vert. Réunis jeudi en assemblée, les entrepreneurs fribourgeois ont accepté à l'unanimité le projet et son financement pour un montant de 35 millions, communique la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE). L'assemblée s'est déroulée à Courtepin, près du futur chantier, dans une salle de PROF-in. Le centre de formation professionnelle spécialisée est un des partenaires du projet avec qui la fédération développe le concept de restauration du futur centre.

Les entrepreneurs se sont réjouis «que le financement du projet soit assuré et que la demande de permis de construire ait été envoyée à la Préfecture du Lac par le Service des constructions et de l'aménagement avec un préavis positif». «L'obtention du permis n'est donc plus qu'une formalité administrative, aucune opposition n'ayant été enregistrée, l'année dernière, lors de la mise à l'enquête», relève la fédération, soulignant que cette décision «offre de nouvelles perspectives en vue du développement de ses activités».

La FFE a acquis en 2013 un terrain de 45 000 m² à Courtepin sur lequel elle forme depuis les machinistes et grutiers du canton, rappelle le communiqué. Les travaux devraient débuter avant l'été. Trois bâtiments seront érigés. Le bâtiment administratif, incluant un restaurant d'entreprise, et la halle pour les machinistes devraient être mis en service à la fin 2019. Quant à la halle destinée aux cours interentreprises des apprentis maçons, peintres et carreleurs, elle devrait être exploitable dès 2020. »

NR

Alain Berset propulse le FIFF

Festival de films » C'est devant un parterre de personnalités et de cinéphiles que le président de la Confédération, le Fribourgeois Alain Berset, a donné le coup d'envoi de la 32^e édition du Festival international de films de Fribourg (FIFF). «Le FIFF est un festival qui fait rayonner Fribourg dans le monde et le monde dans les têtes fribourgeoises», a-t-il déclaré dans un discours plein d'humour. Le président de la Confédération a en outre souligné l'importance du FIFF «qui a toujours été en avance en matière de détection de talents en présentant les premières œuvres de cinéastes qui comptent aujourd'hui, comme Raoul Peck ou Souleymane Cissé».

De nombreuses personnalités des mondes politique, économique et culturel, ainsi que les membres des divers jurys du festival ont pu, avec le public, découvrir la première suisse du film *Makala*, en présence de son réalisateur, le Français Emmanuel Gras. Le président du Conseil d'Etat fribourgeois Georges Godel a quant à lui rappelé que le rôle des artistes est



Le conseiller fédéral et son épouse ont plaisanté avec le directeur artistique du festival Thierry Jobin. Alain Wicht

«de questionner l'histoire et l'actualité, de proposer une vision personnelle et de favoriser le dialogue». Et de relever que la section décryptage de cette édition est consacrée à l'épopée des 2000 Suisses, dont quelque 800 Fribourgeois, partis pour le Brésil dès 1818 dans l'espoir d'une vie meilleure.

Le directeur artistique du FIFF, Thierry Jobin, a pour sa part mis l'accent sur la notion

de courage, fil rouge de ce festival, en citant Jean-Jacques Rousseau: «Il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat!» Jusqu'au 24 mars, les cinéphiles pourront assister à la projection de 110 films venus de 52 pays. Plusieurs dizaines de cinéastes du monde entier feront le déplacement, notamment le réalisateur britannique Ken Loach. »

OLIVIER WYSER

Soutiens pour la jeunesse

Activités » Trente-deux projets ont bénéficié de la subvention enfance-jeunesse l'an dernier. Un montant de 170 000 francs a ainsi été réparti, a communiqué hier la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

Le centre Empreinte réalise ainsi le projet Boulevard grâce auquel des jeunes de 20 à 25 ans pourront compléter les informations reçues en matière de santé sexuelle en s'adressant directement à leurs pairs. L'association AdO forme des jeunes à la prévention contre la violence dans les milieux festifs à l'enseigne de l'Académie des pairs Nightlife. Un groupe de jeunes a aussi pu se plonger dans les coulisses du festival Les Georges pour produire un film qui a été diffusé à cette occasion.

Cette subvention est attribuée depuis 2008. Les dossiers peuvent être déposés par les associations, centres d'animation, communes ou par les jeunes eux-mêmes. » MAG

PUBLICITÉ



Monsieur Laurent Deschenaux
Conseiller financier
Fondé de pouvoir

Nomination

La Banque Raiffeisen Moléson et son Conseil d'administration ont le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Laurent Deschenaux au 1^{er} mars 2018, au rang de fondé de pouvoir.

Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de satisfaction dans ce nouveau challenge.

Banque Raiffeisen Moléson

RAIFFEISEN